

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire
de la Ville de Besançon

Numéro : RH.24.00.A0102

Publié le : 23/01/2025

OBJET : Tableau d'avancement de grade au titre de l'année 2024 pour la catégorie B

Le Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code Général de la fonction publique et notamment les articles L. 522-4,
L. 522-24 à L. 522-31 du Code Général de la Fonction Publique,
Vu les textes régissant les différents statuts particuliers des cadres d'emplois de la
fonction publique territoriale,
Vu la délibération du conseil municipal du 22 février 2020 déterminant les taux de
promotion promus / promouvables pour l'avancement de grade,
Considérant que les agents inscrits sur ce tableau d'avancement satisfont aux
obligations d'avancement requises au cours de l'année 2024,
Vu l'adoption des dispositions des lignes directrices de gestion par le Comité Tech-
nique du 25 janvier 2021,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le tableau annuel d'avancement de grade pour la catégorie B au titre
de l'année 2024 est arrêté ainsi qu'il suit :

Grade d'accès	Nom et prénom de l'agent
Rédacteur principal de 1ère classe	CORNEVAUX Philippe COUDERT Anne-lise MOREL-NOEL Catherine VUILLEMENOT Lucie MARTINEZ Dominique
Technicien principal de 1ère classe	AYRAULT Anthony DUCRET Bastien GIRAUD Raphaël MERTZ Gérard PRIMOT Philippe ROGEOZ Patrice
Technicien principal de 2ème classe	BEY Yohan LIENARD Frédéric SCHOULLER Mathieu
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	JUSTE Valérie VIENNET Elodie
Animateur principal de 1ère classe	BREJEAN Boris
Animateur principal de 2ème classe	GUILLEMIN Marie-Anne
Educateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe	BOUCHIKHI Mohammed BOURGEOIS Gaëtan CARON Cédrik MICHAUD Yann WOLFF Thierry
Educateur des activités physiques et sportives principal de 2ème classe	GASNER Daniel
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	MAILLARD Luc

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal
Administratif de Besançon - 30 rue Charles Nodier, 25000 BESANCON -

Article 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés et sur le site internet de la Ville de Besançon.

Besançon, le 4 janvier 2024

Pour la Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint des Services,

Jean-René DESCARREGA